



**NATIONS
UNIES**



**CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS
(HABITAT II)**

Istanbul (Turquie)
3-14 juin 1996

Distr.
GENERALE

A/CONF.165/8
18 avril 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

**CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LES ETABLISSEMENTS HUMAINS
(HABITAT II)**

Istanbul (Turquie)
3-14 juin 1996
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

INITIATIVE SUR LES MEILLEURES PRATIQUES

Rapport du Secrétaire général

Le présent document contient un aperçu général de l'Initiative sur les meilleures pratiques depuis qu'elle a été lancée à la première session de fond du Comité préparatoire et suivie de la Décision II/7: Critères de désignation et de choix des pratiques les plus performantes, prise à la deuxième session du Comité préparatoire. Il décrit: i) les méthodes suivies; ii) les résultats obtenus; iii) les enseignements tirés; iv) les activités de suivi. Le rapport répond aussi en partie à la Décision II/5 prise à la deuxième session du Comité préparatoire où le Secrétaire général était prié d'élaborer notamment «des études de faisabilité concernant le financement et la mise en place des programmes internationaux de soutien proposés et lancés pendant la période préparatoire en vue de la réalisation des objectifs du plan mondial d'action, l'accent étant mis en particulier sur ... la promotion du partage et de l'apprentissage des meilleures pratiques et la création de moyens de formation de cadres».

Le document CRP 3 contient une bibliographie annotée de la Best Practices 100 List telle qu'elle a été déterminée par le Comité consultatif technique indépendant et approuvée par le Jury.

L'annexe I donne un aperçu du soutien fourni pour l'Initiative sur les meilleures pratiques.

L'annexe II récapitule les principaux enseignements tirés de l'Initiative.

I. INTRODUCTION

1. L'Initiative sur les meilleures pratiques a été officiellement lancée en tant qu'élément des préparatifs du Sommet ville et cité lors de la première session de fond du Comité préparatoire d'Habitat II, qui s'est tenue à Genève en avril 1994. L'Initiative a été conçue: i) comme un moyen de susciter une image positive d'un monde en pleine urbanisation en centrant l'attention sur des solutions pratiques pour certains des problèmes sociaux, économiques et écologiques les plus pressants auxquels est confronté un monde en voie d'urbanisation; ii) comme faisant partie intégrante des préparatifs des plans d'action nationaux et des rapports établis pour Habitat II; iii) comme une opération de renforcement des capacités. Le secrétariat a tracé des lignes directrices à cet effet.

2. Un an plus tard, l'Initiative avait sensibilisé et galvanisé une grande partie de la société civile, plus de 300 communications étant reçues de plus de 50 pays. Des organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux ont fourni un appui considérable pour aider des organisations de pays en développement à préparer et présenter leurs meilleures pratiques. Cette évolution a incité le Comité préparatoire à sa deuxième session à adopter la Décision II/7 qui contenait des précisions sur les principes directeurs établis pour la présentation des meilleures pratiques, demandait aux comités nationaux d'organiser des concours/expositions au niveau national et priait le secrétariat de mettre en place un jury indépendant en vue de mettre en valeur les pratiques les plus méritantes.

3. La Décision II/7 approuvait trois critères fondamentaux pour la désignation des pratiques les plus performantes: i) un effet positif et tangible sur l'amélioration du cadre de vie de la population; ii) des partenariats entre au moins deux et, si possible, plusieurs acteurs principaux; iii) un impact durable avec des changements portant notamment sur la législation, les cadres réglementaires, les règlements ou normes, les politiques sociales, les stratégies sectorielles, les cadres institutionnels et les processus décisionnels.

4. Le rapport qui suit donne un aperçu: i) de la méthode suivie; ii) des résultats; iii) des premiers enseignements tirés de l'Initiative; iv) des activités de suivi en cours ou proposées. L'annexe I contient une bibliographie annotée de la Global Best Practices 100 List. L'annexe II donne un aperçu du soutien fourni à ce jour pour l'Initiative et le programme établi pour y donner suite.

II. PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS

5. L'un des objectifs de l'Initiative était de définir un processus qui constituerait déjà en soi une meilleure pratique du point de vue d'une participation aux larges assises, des partenariats, de l'engagement des parties prenantes et d'un emploi efficace et rationnel des ressources. Ces principes ont guidé l'Initiative dès son lancement, comme indiqué ci-après:

- i) pendant tout le processus, des *consultations aux larges assises* ont eu lieu avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les collectivités locales, les organisations non gouvernementales ou communautaires, le secteur privé et les milieux professionnels et

universitaires afin: i) de définir les critères de désignation des pratiques les plus performantes; ii) d'énoncer des principes directeurs à l'intention des comités nationaux et de ceux qui présenteraient les meilleures pratiques; iii) de mettre au point un modèle de rapport unifié pour la présentation des communications; iv) de mettre au point la structure et l'interface d'utilisation pour la base de données sur les meilleures pratiques; v) d'établir une stratégie pour le suivi;

- ii) des réseaux ont été établis pour fournir un appui aux organisations de pays en développement. Le soutien financier des organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux a été canalisé par un réseau groupant les bureaux extérieurs des organismes des Nations Unies, des experts locaux et régionaux, des consultants et des établissements de formation et de renforcement des capacités;
- iii) des *partenariats secteur public-secteur privé* ont été institués en vue de remettre des prix d'excellence pour les meilleures pratiques visant à améliorer le cadre de vie de la population et de diffuser les meilleures pratiques comme l'avait demandé le Comité préparatoire. Il a été fait appel aux méthodes classiques de diffusion des informations ainsi qu'à des moyens nouveaux tels que Internet, les CD-ROM et les disquettes pour ordinateur.

Le processus de renforcement des capacités

6. Un soutien non négligeable en espèces et en nature a été obtenu à diverses sources multilatérales et bilatérales et surtout auprès des gouvernements des Pays-Bas, de la Norvège, de l'Espagne, de la Suède et de l'Allemagne, de la Banque mondiale, de la municipalité de Doubaï, de l'UNICEF, du PNUD et du Programme des Volontaires des Nations Unies. Le soutien en nature comportait l'appui direct fourni notamment par des gouvernements nationaux, des programmes d'aide bilatérale, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations et institutions pour aider des organisations à présenter leurs meilleures pratiques et à organiser des concours ou des expositions aux niveaux local, national et régional. Le secrétariat a utilisé le soutien en espèces pour: i) constituer une équipe chargée de diffuser les principes directeurs; ii) obtenir des moyens de financement; iii) fournir aux comités nationaux et aux auteurs des communications décrivant les pratiques les plus performantes une rétroinformation et un soutien solides; iv) fournir un appui financier aux comités nationaux grâce à un réseau d'experts nationaux et régionaux et d'établissements de formation et de renforcement des capacités. Le secrétariat a fourni un appui direct, comprenant des services consultatifs financiers et techniques, à plus de 50 comités nationaux et organisations participant activement à la présentation des meilleures pratiques. L'annexe I contient une liste des participants à l'Initiative avec indication du nombre des bénéficiaires d'un soutien financier et technique.

Processus et critères de sélection

7. Comme suite à la Décision II/7 du Comité préparatoire, le secrétariat a entrepris d'organiser un processus de classement et de sélection indépendant et transparent. Compte tenu du grand nombre de communications, il a été décidé qu'une sélection préliminaire serait effectuée par un Comité consultatif

/...

technique indépendant composé de spécialistes des établissements humains et du développement. Ce Comité avait pour tâche de dresser, à partir de plus de 600 communications, la Best Practices 100 List puis d'établir à l'intention du jury une liste succincte à partir des 100 communications retenues. Toutes les autres communications étaient classées dans la catégorie des «bonnes pratiques». Le Comité s'est réuni à Rotterdam du 26 avril au 1^{er} mars 1996, les services de secrétariat étant assurés par l'Institut pour les études sur le logement et le développement urbain. La liste succincte des meilleures pratiques retenues, jointe au rapport du Comité décrivant les méthodes utilisées et contenant ses recommandations, a été soumise à un jury indépendant réuni les 28 et 29 mars 1996 sous l'égide de la municipalité de Toronto et de la Canada Mortgage and Housing Corporation. La composition du Comité et du jury était équilibrée sur le plan régional et du point de vue de la répartition entre hommes et femmes.

8. La sélection des meilleures pratiques retenues en vue de l'attribution d'un prix avait pour point de départ les deux thèmes de Habitat II «Sommet ville et cité»: «Un logement pour tous» et «Des établissements humains viables dans un monde en pleine urbanisation». La Décision II/7 adoptée par le Comité préparatoire à sa deuxième session définissait les trois critères de fond régissant le processus de sélection: i) impact – un effet positif et tangible sur l'amélioration du cadre de vie de la population; ii) des partenariats entre au moins deux et, si possible, plusieurs des acteurs suivants: les gouvernements nationaux, les collectivités locales, les organismes internationaux, les organisations non gouvernementales ou communautaires, le secteur privé, les médias, la communauté universitaire et scientifique, les associations professionnelles et les animateurs de communauté; iii) la viabilité démontrée par des changements dans la législation, les politiques sociales, les cadres institutionnels, les processus décisionnels et les systèmes de gestion. La Conférence internationale de Doubaï a recommandé que soient ajoutées les considérations suivantes pour compléter la Décision II/7: i) un encadrement stimulant; ii) l'encouragement de la responsabilité et de la transparence; iii) la fourniture à la population des moyens d'agir; iv) l'acceptation de la diversité sociale et culturelle; v) le potentiel de transférabilité et de reproduction; vi) l'adaptation à la situation locale et la promotion de l'égalité et de la justice sociales.

Le processus de diffusion et d'apprentissage

9. Conformément aux décisions du Comité préparatoire, le processus de diffusion a été conçu en tant que moyen: i) de sensibiliser l'opinion aux questions soulevées par la Conférence Habitat II en insistant sur les solutions pratiques en matière de logement et pour un large éventail de problèmes sociaux, économiques et écologiques associés à l'urbanisation; ii) de promouvoir l'apprentissage et l'échange de données d'expérience. Les activités ci-après de diffusion et d'apprentissage ont été organisées:

- i) principes directeurs: 2500 exemplaires des principes directeurs ont été distribués dans les langues officielles;
- ii) médias et couverture de l'événement par la presse: dans toutes les principales régions du monde, la télévision, la radio et la presse écrite internationales, régionales et nationales ont consacré plus de 500 reportages, rapports, films vidéo et articles aux pratiques

/...

les plus performantes. Les réseaux mondiaux participant à cette campagne comprenaient Arabsat, la BBC, CNN, la Christian Science Monitor Radio, un consortium de journaux de langue arabe, le City Journal, le Los Angeles Times, etc.;

- iii) la création d'une Initiative distincte sur les meilleures pratiques en association avec la Fondation Progressio des Pays-Bas en vue de sensibiliser le secteur privé et d'obtenir son engagement;
- iv) du 19 au 22 novembre 1995, la municipalité de Doubaï a accueilli une Conférence internationale sur les meilleures pratiques pour améliorer le cadre de vie de la population. A cette Conférence, où a été décrite une sélection de 28 des meilleures pratiques, participaient 910 représentants de 95 pays. La Conférence a abouti à la Déclaration de Doubaï contenant notamment un engagement de la municipalité de Doubaï de parrainer l'attribution des prix pendant cinq ans, ainsi que des suggestions, considérations et recommandations importantes pour améliorer le processus de désignation et de sélection;
- v) du 18 au 22 mars 1996 s'est tenue sous l'égide du Comité national chinois pour Habitat II, à Beijing, une Conférence internationale sur «L'eau pour des villes assoiffées» centrée en particulier sur les pratiques les meilleures pour la gestion des ressources en eau;
- vi) l'organisation aux niveaux national, régional et local de 50 concours ou expositions sur les meilleures pratiques;
- vii) la production, en association avec la Together Foundation et avec l'appui de la Kellogg Foundation, d'un catalogue électronique des meilleures pratiques accessible sur Internet, CD-ROM et disquettes, ainsi qu'une version abrégée sous forme imprimée;
- viii) l'organisation d'une conférence électronique sur les meilleures pratiques sur l'Internet;
- ix) la production et la distribution d'une émission spéciale de télévision sur les meilleures pratiques en association avec le Cable News Network (CNN) et le World Television Network (WTN) avec des modalités de distribution aux réseaux des pays en développement par l'intermédiaire du Television Trust for the Environment (TVE); et
- x) l'organisation d'une exposition sur les meilleures pratiques, comprenant le Forum vidéo des meilleures pratiques et l'Espace de réunion des partenaires pour les meilleures pratiques à la Conférence d'Istanbul.

/...

III. LES RESULTATS

Résultats quantitatifs

10. Au 15 mars 1996, le secrétariat avait reçu plus de 640 communications émanant de 91 pays, organisations et associations. Plus de 40 concours ou expositions ont été organisés au niveau national et un concours régional a eu lieu sous l'égide de la Inter-American Federation of Construction Industry. Parmi ces 640 communications, 425 ont été présentées avant la date limite fixée initialement au 1^{er} décembre 1995, qui fut ensuite prorogée au 31 janvier 1996, mais beaucoup d'autres ont été présentées lors de la troisième session du Comité préparatoire en février 1996.

11. Un total de 46 communications traitaient efficacement des questions concernant les femmes et les rapports entre hommes et femmes, notamment en ce qui concerne l'accès au logement, à la terre et aux ressources, l'emploi et les possibilités de production de revenus, et les droits légaux. Plus de 100 communications comprenaient une analyse sexospécifique conformément aux recommandations contenues dans la Décision II/7 du Comité préparatoire.

12. Quatre-vingt-cinq films vidéo sur les meilleures pratiques ont été présentés et serviront à constituer au départ une vidéothèque sur les pratiques les plus performantes.

13. Parmi les communications ci-dessus, 102 ont été inscrites sur la «100 List», conformément aux recommandations du Comité consultatif technique. Ces pratiques les plus performantes figureront en bonne place sur le catalogue électronique.

14. Sur les 101 communications, le Comité consultatif technique en a retenu 43 pour dresser une liste succincte qu'il a transmise au jury. Le jury a ensuite choisi 12 communications auxquelles devait être décerné un prix destiné, conformément aux déclarations de Doubaï et de Tokyo, à récompenser une contribution spécialement méritoire à l'amélioration du cadre de vie.

Résultats qualitatifs

15. L'un des aspects les plus saillants des études de cas présentées est le nombre de pratiques qui sont peu connues des experts sectoriels et géographiques spécialisés dans les établissements humains et le développement. Cette constatation incite à conclure que les comités nationaux et autres organisations participant au recensement et à la présentation des pratiques les plus performantes ont réussi à obtenir la large participation réclamée par la résolution 47/180 et par le Comité préparatoire.

16. Un autre aspect des études de cas présentées était l'approche globale adoptée par beaucoup de communautés, de villes et de régions pour s'attaquer à un large éventail de problèmes. Dans bien des cas, les processus sociaux et décisionnels auxquels on a eu recours pour résoudre tel ou tel problème se sont révélés tout aussi efficaces pour s'attaquer à d'autres questions, aboutissant en dernière analyse à des dispositions institutionnelles nouvelles et améliorées en matière de gestion et de prise de décisions. Les enseignements tirés de l'analyse de ces meilleures pratiques soulignent la nécessité absolue de compléter les divisions en grande partie sectorielles chargées des grandes

/...

orientations et de leur application par des formes nouvelles et améliorées de prises de décisions collectives et d'affectation de ressources.

17. Dans leur grande majorité, les études de cas montrent en outre que, lorsque sont adoptées et institutionnalisées des approches globales et basées sur la participation, elles débouchent sur une mobilisation appréciable de ressources, surtout parmi les communautés, les villes et les pays les plus pauvres.

Intégration des considérations en matière d'analyse sexospécifique

18. L'intégration des considérations en matière d'analyse sexospécifique était l'un des objectifs de l'Initiative approuvés par le Comité préparatoire. Le secrétariat a reçu 46 monographies sur les meilleures pratiques rédigées dans une optique sexospécifique ou féminine. Nombre de celles-ci ont été communiquées par des organisations non gouvernementales ou communautaires avec l'aide financière des gouvernements des Pays-Bas, de la Suède et de la Norvège. Le secrétariat a demandé, d'autre part, que les descriptions des meilleures pratiques comprennent une analyse d'impact sexospécifique de chaque étude de cas afin de mettre en lumière les effets que peuvent avoir aussi bien les hommes que les femmes à tous les stades d'un projet, d'un programme ou d'une initiative. Plus d'une centaine d'études de cas sur les meilleures pratiques étaient conformes aux recommandations du Comité préparatoire en ce sens qu'elles comportaient une analyse sexospécifique.

19. De concert avec d'autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec des gouvernements, des collectivités locales et la communauté des organisations non gouvernementales et communautaires, le secrétariat s'emploie actuellement à analyser les meilleures pratiques conçues en fonction du rôle respectif des hommes et des femmes ou d'une analyse d'impact sexospécifique afin de déterminer les méthodes que les groupes et les particuliers utilisent pour assurer le succès d'un projet. Le secrétariat espère que l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation en fonction du sexe propre aux établissements humains et au développement permettra de tenir compte des considérations sexospécifiques au stade de planification d'un projet.

20. La Conférence internationale de Doubaï sur les meilleures pratiques pour améliorer le cadre de vie (19-22 novembre 1995) a donné lieu à une réunion sur les considérations sexospécifiques dans les meilleures pratiques, laquelle a contribué à faire en sorte qu'il soit tenu compte de cet aspect lors de l'examen des 28 études de cas présentées. Cette réunion a eu pour effet que la question du rôle respectif des deux sexes a été incluse parmi les considérations présidant au choix des pratiques jugées les plus performantes. Par ailleurs, il s'est constitué ainsi un groupe central de personnes prêtes et disposées à faire en sorte que la méthodologie sexospécifique soit appliquée dans leur secteur de compétence à l'intérieur du domaine plus vaste des établissements humains et du développement.

21. Le secrétariat continue à rassembler les données relatives aux meilleures pratiques tenant compte du sexe des gens et à analyser sous cet angle les études de cas non sexospécifiques. Les participants à cette réunion sur les considérations sexospécifiques continueront de surveiller l'impact des meilleures pratiques du point de vue sexospécifique et de recenser les nouvelles études de cas fondées sur des considérations sexospécifiques. Il est prévu

/...

qu'une méthodologie d'évaluation à cet égard pourra être diffusée dès décembre 1996.

IV. LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'INITIATIVE

22. Les enseignements tirés de l'Initiative sur les meilleures pratiques se répartissent en deux catégories: i) les enseignements de fond; ii) les enseignements concernant la procédure à suivre.

Les enseignements de fond

23. Les enseignements de fond tirés de l'Initiative sont décrits dans l'annexe II du présent document. Il s'agit d'un extrait mis en forme des actes de la Conférence internationale de Doubaï sur les meilleures pratiques pour améliorer le cadre de vie de la population. Ce texte a pour auteurs les animateurs de la Conférence.

Les enseignements concernant la procédure à suivre

24. Les recommandations ci-après visant à améliorer la procédure à suivre en ce qui concerne les meilleures pratiques résultent à la fois de l'observation du processus de désignation en général et des recommandations particulières formulées à la réunion du Comité consultatif technique:

- i) date limite ferme pour la présentation des communications: afin que celles-ci puissent faire l'objet d'un tri préalable permettant une rétroinformation des auteurs et une analyse préliminaire pour les réunions futures du Comité consultatif technique;
- ii) souplesse du mode de présentation des communications: si louable que soit le but qui consiste à juger toutes les communications sur un pied d'égalité, le mode de présentation doit être suffisamment souple pour s'adapter à la grande diversité des communications reçues;
- iii) les enseignements reçus: il faut tâcher de mieux comprendre les obstacles rencontrés et la façon dont ils ont été surmontés pendant la planification et la mise en œuvre de chaque initiative.

V. ACTIVITES PROPOSEES ET EN COURS

25. Dès le milieu de l'année 1995, il est apparu clairement que l'Initiative sur les meilleures pratiques déboucherait sur un rassemblement exceptionnel d'études de cas sur des solutions pratiques, réalisables et de plus en plus viables à certains des problèmes les plus pressants dans le monde du point de vue économique, social et écologique. En adoptant des critères de désignation clairs et en définissant un mode de présentation unifié, si imparfait fût-il, le Comité préparatoire avait tracé la voie pour créer un moyen efficace de recenser, rassembler et diffuser les meilleures pratiques et en tirer des enseignements. Le secrétariat a été ainsi conduit à entamer une série de consultations avec les principales parties prenantes afin de déterminer quoi faire et comment exploiter des informations et des données d'expérience qui, d'évidence, constituaient une véritable mine d'or. Les résultats bruts de ces consultations sont les suivants:

/...

- i) la nécessité de poursuivre l'Initiative sur les meilleures pratiques pour sensibiliser l'opinion;
 - ii) la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités dans le cadre de l'Initiative, notamment comme moyen d'inciter les villes, les communautés et les organisations à réfléchir sur les processus qu'ils ont mis en route et sur la façon d'améliorer, multiplier et développer d'une manière générale leurs forces et de surmonter leurs faiblesses;
 - iii) la nécessité de recourir aux réseaux existants pour promouvoir la diffusion des meilleures pratiques et leur application dans les domaines tels que la formation, le développement de la gestion, l'éducation, les grandes orientations, la répartition des tâches entre les sexes et le renforcement des institutions;
 - iv) la nécessité d'élargir le champ de l'initiative en tant qu'outil pour mettre au point et appliquer des formes de coopération nouvelles et meilleures, notamment l'emploi de volontaires, la coopération Nord-Nord, la coopération Sud-Sud et les formes de coopération décentralisées;
 - v) la nécessité d'exploiter le riche potentiel que représente le développement du catalogue électronique des meilleures pratiques et la valeur ajoutée qui en découle sous forme de matériels de formation, de renforcement des capacités et de sensibilisation, sans pour autant perdre de vue qu'il est nécessaire de faire en sorte que les institutions locales, singulièrement dans les pays en développement, puissent aisément accéder à l'information.
26. Les résultats supplémentaires de ces consultations étaient les suivants:
- i) la possibilité offerte par le catalogue des meilleures pratiques de constituer un nouveau tableau d'experts en matière d'établissements humains et de développement viables;
 - ii) la possibilité offerte par le catalogue électronique et la Conférence sur les meilleures pratiques d'utiliser en premier les moyens de communication nouveaux et rentables pour les relations entre les principales parties prenantes, singulièrement dans les pays en développement;
 - iii) la nécessité de profiter de ce que la communauté internationale ait adopté une série de critères de désignation et un mode de présentation unifié, afin de rationaliser et de faciliter l'articulation entre des initiatives et des bases de données similaires.
27. Les principaux secteurs d'amélioration recensés sont les suivants:
- i) l'amélioration du mode de présentation des communications afin de refléter plus aisément la diversité des initiatives et l'abondance des données d'expérience;

/...

- ii) l'élaboration plus poussée des principes directeurs comme outil pour une auto-analyse critique ainsi que pour le recensement et la notification;
- iii) continuation de la liste des mots clés, y compris un glossaire de mots clés, pour aider les auteurs des communications sur les meilleures pratiques à effectuer une auto-classification et aussi comme moyen de faciliter l'utilisation des mots clés pour la recherche des meilleures pratiques dans le catalogue électronique.

28. Les points forts justifiant la poursuite de l'Initiative sont les suivants:

- i) le moyen rentable utilisé pour fournir un soutien et une aide efficaces aux organisations des pays en développement par l'intermédiaire des experts locaux et des institutions nationales de renforcement des capacités;
- ii) l'exploitation efficace des ressources par l'utilisation d'un assortiment de fonds et de contributions en nature provenant de sources publiques et privées.

29. Les considérations, suggestions et recommandations qui précèdent ont conduit le secrétariat à élaborer une stratégie triennale de première phase pour la poursuite de l'Initiative. Les principales considérations qui ont présidé à l'établissement de cette stratégie étaient la rentabilité des opérations, la réorientation de l'utilisation des ressources existantes et l'exploitation des réseaux et de la capacité institutionnelle existants.

*Création de centres d'appoint régionaux et thématiques
sur les meilleures pratiques*

30. Se fondant sur les réseaux et capacités existants, des centres d'appoint régionaux et thématiques sur les meilleures pratiques poursuivront le travail entrepris par le secrétariat pour rassembler, diffuser et analyser les données concernant les pratiques les plus performantes et pour promouvoir le transfert des données d'expérience, des compétences et du savoir-faire par divers moyens tels que la formation, l'éducation, le développement de la gestion, le dialogue sur les grandes orientations et l'amélioration. Des négociations sont en cours avec plusieurs institutions partenaires dans différentes régions du monde et il est prévu que de 10 à 12 de ces centres thématiques et régionaux fonctionneront dès la fin de 1996.

31. Ces centres d'appoint feront partie du programme mondial de Habitat sur les meilleures pratiques et l'encadrement local, institut virtuel représentant un réseau mondial d'institutions partenaires. Chaque élément de ce réseau mondial constituera un «centre d'excellence» travaillant en association avec au moins deux parties prenantes ou acteurs principaux s'occupant du développement d'établissements humains viables. Chaque «centre d'excellence» sera associé à un institut ou établissement de renforcement des capacités activement engagé dans l'élaboration de la politique générale, l'éducation et la formation. Chaque centre continuera de rassembler et diffuser des informations pertinentes du point de vue régional ou thématique. Il s'emploiera à trier ces informations en fonction de deux utilisations finales:

/...

- i) leur diffusion parmi les responsables de la politique et autres parties prenantes importantes au sein de la région ou, dans le cas d'un centre thématique, du point de vue du thème pertinent à l'échelle mondiale;
- ii) la fourniture au centre mondial d'informations qui sont jugées importantes et applicables à l'échelle de la planète. Le centre mondial les communiquera à son tour à tous les centres régionaux.

Partenariat

32. De même que pour les meilleures pratiques, un centre régional ou thématique doit être créé au minimum avec deux partenaires ayant participé activement aux préparatifs de Habitat II. Ces acteurs sont les gouvernements, les administrations locales et les associations émanant de celles-ci, les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires, la communauté universitaire et les institutions de recherche, le secteur privé et les médias. Le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), qui assure la coordination globale de l'Initiative, a instauré un partenariat avec la Together Foundation en vue d'actualiser en permanence le catalogue électronique et de le rendre de plus en plus accessible et convivial.

Critères de sélection

33. Pour conserver aux meilleures pratiques leur haute qualité, chaque établissement régional ou thématique devra satisfaire aux critères ci-après:

- i) l'établissement doit être connu, au sein de la région ou en ce qui concerne le thème, comme étant un centre d'excellence pour la politique des pouvoirs publics, l'éducation ou la formation, et la recherche-développement dans un ou plusieurs secteurs connexes intéressant la gestion des établissements humains et le développement durable;
- ii) l'établissement doit assurer son propre financement et, dans certains cas, il faudra un partenaire extérieur ou organisme de coparrainage pour financer les activités pendant une période initiale de trois (3) ans;
- iii) l'établissement doit avoir une stratégie régulière de diffusion de l'information au moyen de bulletins, d'analyses, de revues, etc.

*Le rôle des centres d'appoint à la périphérie
et l'utilisation de la technologie informatique*

34. L'Internet est en rapide expansion et sera bientôt l'un des principaux moyens d'échange d'informations dans le monde entier. Grâce à l'Internet, chaque centre régional aura accès au réseau mondial. Ainsi, tous les centres auront un droit d'accès égal au sein du réseau mondial. Les autres moyens de diffusion sont les bulletins d'information, les CD-ROM, les disquettes et les catalogues imprimés sur les meilleures pratiques. L'auditoire visé comprend les responsables politiques à tous les échelons de l'administration, les fonctionnaires municipaux, les spécialistes des établissements humains, le secteur privé et les organisations non gouvernementales. De plus, les centres

/...

régionaux interviendront activement pour encourager les principales parties prenantes à utiliser des techniques efficaces de communication et d'information.

Activités des centres d'appoint

35. Chaque centre d'appoint aura pour première tâche de diffuser dans le monde entier les informations régionales ou thématiques sur les meilleures pratiques parmi les parties intéressées aux niveaux national et local. Cependant, l'établissement doit aussi favoriser activement le débat sur les meilleures pratiques et leur transfert. En outre, un forum électronique permanent sera utilisé pour faciliter le dialogue sur les questions relatives aux établissements humains et au développement. Une autre fonction des centres d'appoint consistera à recenser, rassembler, analyser et classer, en collaboration avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) et les autres sites du Réseau des meilleures pratiques, les nouvelles communications émanant de particuliers, d'organisations et de gouvernements. Les centres régionaux assureront une rétroinformation pour ceux qui accèdent au site du Réseau ou qui présentent de nouvelles communications sur les meilleures pratiques, actualiseront la base de données sur les meilleures pratiques et s'emploieront à promouvoir, du point de vue régional ou thématique, des activités telles que les ateliers, les séminaires sur la politique générale et les projets pilotes de transfert. Chaque année, les distinctions décernées aux meilleures pratiques exceptionnelles choisies par ceux qui accèdent au site constitueront un moyen utile de susciter l'intérêt en vue d'un développement plus poussé de l'Initiative.

36. La coordination entre les divers opérateurs des sites du Réseau sur les meilleures pratiques peut être assurée par courrier électronique. Toutefois, il est prévu que les coordonnateurs des divers sites du Réseau et centres régionaux et thématiques se réuniront une fois par an avec le coordonnateur mondial pour passer en revue les activités antérieures ou en cours et discuter des nouvelles initiatives.

Le rôle du programme central

37. Le programme central aura pour rôle et pour fonction première de servir de noyau. Il sera centré sur les activités de nature stratégique, à savoir:

- i) le développement et l'amélioration continues de la base de données et du mode de présentation des communications, en fonction des informations émanant des centres d'appoint régionaux et thématiques, afin de rendre la base de données de plus en plus accessible et utilisable comme instrument de travail pour les principaux groupes d'intervenants;
- ii) la facilitation et la promotion de moyens de coopération technique nouveaux et meilleurs, notamment des formes de coopération décentralisées avec des programmes et projets de transfert novateurs, multilatéraux et bilatéraux, des programmes de volontaires et une coopération Sud-Sud;
- iii) la promotion des partenariats mondiaux et régionaux, en particulier avec le secteur privé et les médias pour élaborer des sous-produits de la base de données sur les meilleures pratiques, par exemple un

/...

nouveau tableau d'experts et une nouvelle liste de produits, de services et de technologies viables;

- iv) la promotion, à l'échelle interrégionale et mondiale, d'échanges de connaissances, de données d'expérience et de savoir-faire sur les meilleures pratiques;
- v) l'instauration de mécanismes de soutien et de recherche-développement conjoints avec des indicateurs sur le logement et la vie urbaine;
- vi) la promotion du recours aux meilleures pratiques dans des activités novatrices de formation de cadres.

38. Un comité directeur est en cours de formation avec des représentants de toutes les parties prenantes, institutions donatrices et organisations principales afin d'assurer que le programme continue d'être orienté vers les usagers.

Remarques en guise de conclusion

39. En conclusion, les 640 études de cas, qu'elles aient mérité une distinction ou qu'il s'agisse de meilleures pratiques ou de bonnes pratiques, fournissent ensemble la démonstration que des millions de particuliers et des milliers de communautés, d'associations, d'organisations et de villes prennent leur destinée en main et contribuent efficacement à assurer un logement pour tous ou presque et à mettre en place des formes d'établissements humains et de développement plus durables. La conclusion logique est qu'il ne s'agit là que d'un début et que la poursuite des efforts pour recenser, analyser et diffuser les meilleures pratiques et en tirer des enseignements contribuera de façon appréciable à atteindre les objectifs du «Programme pour l'habitat» et les buts de la Conférence Habitat II, c'est-à-dire rendre les villes, les bourgs et les villages du monde plus salubres, plus sûrs, plus équitables et plus viables.

/...

Annexe I.

Aperçu général du financement des meilleures pratiques

<u>Source de financement/type de dépenses</u>	<u>En espèces</u>	<u>En nature*</u>	<u>Total</u>
Pays-Bas Programme central, MP sexospécifiques, réunion du CCT MP de pays en développement, films vidéo	499 000	60 000	559 000
Espagne Programme central, MP latino-américaines, traduction, diffusion en espagnol, concours	470 000		470 000
Municipalité de Doubaï MP de pays en développement, films vidéo, presse, médias, distinctions, Conférence internationale de Doubaï	440 000	500 000	940 000
Together Foundation** Mise au point et production de la base de données		318 181	318 181
Norvège MP de pays en développement, MP sexospécifiques, films vidéo et programme central	226 513		226 513
Suède MP de pays en développement, programme central	140 165	10 000	150 165
Administration de la communauté urbaine de Tokyo Distinctions, films vidéo, jury, médias	120 000		120 000
Banque mondiale MP de pays en développement	90 000		90 000
Canada Réunion du jury, films vidéo, dossiers de presse	31 980	15 000	46 980
PNUD Réunions régionales sur les MP, catalogue des MP		90 000	90 000
UNICEF MP de pays en développement, films vidéo		15 000	15 000
TOTAL	2 017 658	1 008 181	3 025 839

* Estimation.

** Y compris 75 000 dollars E.-U. provenant de la Kellogg Foundation.

Annexe II

/...

Principaux enseignements tirés de l'analyse des meilleures pratiques

Enseignement 1. *«Pour un engagement à long terme, l'engagement du public doit être intégré avec la définition des problèmes aussi bien qu'avec leur résolution.»* Beaucoup d'études de cas montrent qu'il importe «de demander plutôt que de dire» comme base d'un engagement efficace du public. Quand il est demandé aux gens de définir les problèmes et les solutions possibles, ils s'engagent à faire partie de la solution plutôt que de compter sur les autres pour résoudre leurs problèmes. Souvent, les experts des institutions craignent qu'en demandant aux gens ce qu'il faut faire et comment le faire au mieux, ils ne perdent de leur prestige. Or, les meilleures pratiques donnent à penser qu'en fait une institution voit son pouvoir renforcé quand elle invite les gens à participer en tant que véritables partenaires.

Enseignement 2. *«La planification ne peut pas être simplement «descendante» ou «ascendante», elle doit être les deux et elle doit être intégrée pour être réellement efficace.»* Nombre des meilleures pratiques montrent clairement que les débats sur le point de savoir si l'élaboration de la politique et la prise de décisions doivent être «descendantes» ou «ascendantes» représentent une fausse dichotomie. La réponse est qu'il faut un mélange des deux. Le rôle relatif d'une action «descendante» ou «ascendante» doit être déterminé dans le contexte des problèmes auxquels on est confronté. En examinant cette question de l'approche à suivre, nous ne devons pas oublier non plus que ces termes «descendant» et «ascendant» peuvent être dans une certaine mesure relatifs du point de vue de l'observateur.

Enseignement 3. *«Les ressources sont importantes, mais elles ne sauraient se substituer au savoir.»* Les meilleures pratiques ont démontré clairement que l'énergie et le savoir des gens permettent de résoudre bien des problèmes malgré l'absence d'une formation scolaire et l'insuffisance des ressources. Les meilleures pratiques que nous avons examinées nous ont appris par ailleurs que bien des problèmes qui se posent dans le monde développé résultent directement du fait que la richesse est utilisée comme substitut du savoir. Or, si elle est utilisée de façon irrationnelle, la richesse peut faire plus de mal que de bien. La richesse et la technologie peuvent fournir les outils et les moyens, mais non pas nécessairement les réponses. Elles ne sauraient en aucun cas se substituer à un changement d'attitude ou à l'intelligence inhérente des gens.

Enseignement 4. *«Pour que les gens ou les institutions s'engagent à résoudre les problèmes, il leur faut avoir l'impression qu'ils servent leurs propres intérêts.»* Les gens sont prêts à travailler dur pour améliorer leur sécurité économique et matérielle et se donner la possibilité de mener une vie satisfaisante tant pour eux-mêmes que pour leurs familles. Chaque meilleure pratique a été motivée par un problème qu'on ne pouvait plus feindre d'ignorer. Les solutions sont dictées par le souci des particuliers d'améliorer leur sort et de faire en sorte que leurs intérêts soient respectés autant que ceux de la société. L'un des enseignements les plus importants que peuvent tirer les institutions et les planificateurs est que la réussite à long terme doit s'appuyer sur un appui communautaire en faveur du changement et sur l'intérêt de chacun aussi bien que sur l'intérêt de la collectivité.

/...

Enseignement 5. «Notre définition du public doit aller bien au-delà de ceux qui participent normalement à l'action.» Ces pratiques nous montrent qu'il ne suffit pas de créer des possibilités d'engagement du public. Si l'on offre des possibilités sans accorder toute sa valeur à la participation de ceux qui n'y sont pas traditionnellement habilités, cela suscitera la méfiance et le cynisme. Pour être réellement efficaces, il est essentiel que nous nous adressions à tous les membres de la communauté en écoutant leurs doléances et leurs recommandations. Une participation qui n'est qu'un prétexte suscite la colère. Une participation qui est sincère engendre des solutions et un soutien politique.

Enseignement 6. «Nous en sommes arrivés là par étapes et nous n'en sortirons que par étapes.» Sans doute l'enseignement le plus précieux qu'on a tiré est-il que ce sont les actions modestes des particuliers et des communautés possédant les moyens d'agir qui en dernière analyse nous conduiront vers un monde viable. Il n'existe ni solution globale ni potion magique. Il importe au plus haut point que nous sachions clairement ce que nous désirons afin d'assurer la cohérence de nos actions et de nos désirs. Mais l'espérance ne doit jamais se substituer à la décision et à l'action.

Enseignement 7. «Ce sont souvent les questions dont nous ne pouvons pas parler ouvertement qui sont les plus critiques pour la résolution des problèmes.» Il est très difficile de s'attaquer à des problèmes comme la participation, les moyens d'agir et l'engagement des particuliers à long terme en faveur du changement quand le sexisme, le racisme, etc. sont des questions trop sensibles pour qu'on puisse en parler. Beaucoup de ces meilleures pratiques ne deviendront courantes que lorsque nous aurons rétabli la dignité, le droit à l'expression individuelle et la capacité des gens de changer leur propre vie par leurs propres efforts.

Enseignement 8. *Encadrement et innovation:* Beaucoup d'études de cas montrent que les solutions satisfaisantes sont souvent nées d'une crise où les privations avaient atteint un point culminant; cette situation, jointe à un environnement favorable et à la volonté du grand public de s'attaquer au problème, est un facteur crucial pour susciter l'innovation. C'est souvent une possibilité offerte dans le cadre du processus politique qui incite les novateurs à formuler une méthodologie appropriée pour résoudre un problème. La clé du succès réside souvent dans l'engagement continu d'un novateur ou d'un dirigeant, qu'il fasse partie du gouvernement, d'une municipalité ou de la population.

Enseignement 9. *Flexibilité:* Ces meilleures pratiques nous montrent que, pour être couronnées de succès, les initiatives doivent être flexibles. De plus, chacune de ces pratiques tire profit d'un processus d'apprentissage et de réflexion qui continue de faire intervenir la population dans la planification et la conception des initiatives et elles ne se conforment en aucun cas à des modèles d'origine bureaucratique.

Enseignement 10. *Impact:* Les études de cas sur les meilleures pratiques ont toutes pour but de rendre les villes et les quartiers écologiquement plus viables, politiquement plus propices à la participation, socialement plus équitables et économiquement plus satisfaisants. Chacune a eu pour résultats des effets directs et indirects sur les villes et leurs habitants, notamment par la mise en valeur de l'environnement physique, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé et du bien-être et la fourniture des moyens d'agir aux collectivités et aux particuliers, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes.

/...

Enseignement 11. *Exploitation de l'effet obtenu:* Sans doute l'impact le plus important à long terme de chacune de ces meilleures pratiques consiste-t-il dans le fait que celles-ci ont abouti à l'instauration de partenariats plurisectoriels qui ont eux-mêmes conduit à modifier la manière dont un problème est abordé et dont les solutions sont trouvées. Nous espérons qu'une fois instaurés ces partenariats, ils seront réutilisés pour le transfert, l'adaptation et le renouvellement de ces meilleures pratiques en transformant la politique des pouvoirs publics. C'est en donnant aux gens les moyens d'agir pour s'affirmer et pour exercer une action de catalyse que nous parviendrons à atteindre les décideurs, à changer les conceptions officielles et à décentraliser le processus de résolution des problèmes.

Enseignement 12. *Il faut surmonter les idées préconçues au sujet de la misère et de la déchéance en milieu urbain:* Les études de cas sur les meilleures pratiques ont mis en lumière la résistance et la créativité étonnantes des gens face à l'adversité. Etant donné que «nous n'y sommes encore jamais allés», l'action des gens, singulièrement dans les villes du Sud, est en grande partie une improvisation inspirée par une manière constructive de résoudre les problèmes.

Pour les enseignements qui précèdent, nous sommes redevables aux personnes ci-après: Dr Gary Lawrence, Directeur du Centre for Sustainable Communities, Université de Seattle, Etat de Washington (Etats-Unis); Dr Akhtar Badshah, Directeur des programmes, Mega-Cities Project Inc.; M. Herbert Girardet, Footprint Films; Dr Jo Beall, Maître de conférence, London School of Economics. Le texte a été abrégé par le secrétariat.